



DIEC/22-946-1676 du 17/10/2022

**BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR -  
PREVISIONS DES CAPACITES D'ACCUEIL DES CENTRES D'EXAMENS - SESSION 2023**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées publics et directeurs des établissements privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr

Les chefs d'établissement, centre d'examen, dont la capacité d'accueil devrait être modifiée pour la prochaine session d'examen, en raison de travaux programmés au cours de la période de mars à juillet 2023, adresseront à mes services, au plus tard le **lundi 7 novembre 2022**, le tableau ci-joint.

Dans le cas où des travaux seraient programmés je vous remercie de m'indiquer exactement les zones de votre établissement touchées par ceux-ci.

En effet, en raison des difficultés croissantes pour affecter les candidats pour les examens, je compte sur vous pour envisager l'accueil en effectif réduit plutôt qu'une impossibilité totale.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille*



# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Division des examens et concours

## CAPACITES D'ACCUEIL DES CENTRES D'EXAMEN

SESSION 2023

### Désignation de l'établissement et cachet

### Capacités d'accueil BCG/BTN/EA :

Périodes	Candidats prévus	Capacités max
20 au 23 Mars 2023 (écrits)	Candidats de votre établissement et candidats individuels et CNED	
14 et 15 Juin 2023 (écrits)		
20 Juin au 8 juillet 2023 (Oraux)	Candidats de votre secteur	

### Capacités d'accueil BTS :

Type d'épreuves	Capacités max
Epreuves écrites	
Epreuves orales ou pratiques	

**Nature des travaux en cours ou programmés** (Merci de détailler les zones de votre établissement concernées et l'impact sur le fonctionnement de votre établissement)

A

le

Signature du chef d'établissement

Document à renvoyer par mail dûment renseigné  
à [bac2021@ac-aix-marseille.fr](mailto:bac2021@ac-aix-marseille.fr) pour le 7 novembre 2022  
au plus tard